

Prudence action de chasse - Forêt domaniale de Montmorency

Faute de prédateurs naturels, les populations de cerfs, de chevreuils et de sangliers ont fortement augmenté. En consommant les graines et les jeunes plantes, les grands mammifères mettent à mal le renouvellement naturel des forêts, déjà très affaiblies par le réchauffement climatique. Voilà pourquoi la chasse, strictement réglementée et sécurisée, s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.



Chasse du 7 novembre 2024 au 13 mars 2025

Novembre : jeudis 7, 14, 21, 28

Décembre : jeudis 5, 12, 19, 26

Février : jeudis 6, 13

Mars : jeudis 6, 13

Chasse en continu de 9 h à 18 h.

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones où la chasse a lieu.

Documents

Document

[Affiche](#)